

Le 15 novembre 2013 à 14 h, le conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la direction du service départemental d'incendie et de secours sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Anglars.

Membres ayant voix délibérative

Nombre de membres en exercice : 22.

Membres présents : Madame Sylvie Lopez, Messieurs Jean-Claude Anglars, André At, Pierre-Marie Blanquet suppléant de Monsieur René Lavastrou, René Bru, Éric Cantournet, Michel Costes, Jean-Claude Fontanier, Fernand Nicolau, Alain Pichon, Claude Salles suppléant de Monsieur Serge Roques.

Membres absents ou excusés : Mesdames Monique Aliès, Annie Bel, Simone Anglade, Messieurs Éric Bula, Bertrand Cavalerie, Jean-Louis Denoit, Alain Fauconnier, Jean-François Galliard, Jean-Louis Grimal, René Lavastrou, Henri Malaval, Serge Roques, Jean- Louis Roussel.

Membres ayant voix consultative

Membres présents : Mesdames Marie-Pierre Arènes, payeur départemental, Natalie Alazard, médecin-chef, Messieurs Éric Flores, directeur départemental, Stéphane Alléguède, Benoît Tomczak et Patrice Jouet, président de l'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Aveyron.

Membres absents ou excusés : Messieurs Michel Galtier et Alain Garibal,

Membre de droit : Madame le Préfet représentée par Madame Michèle Roméro.

Date de convocation : 7 novembre 2013 conformément aux dispositions du règlement intérieur relatives aux modalités de convocation d'une nouvelle réunion suite à l'annulation de la réunion du 4 novembre 2013 qui n'a pu se tenir faute de quorum.

3 - DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 - 2013

Vu le rapport n° 6.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents le conseil d'administration approuve la décision modificative n° 2 - 2013, détaillée dans les tableaux ci dessous, qui s'équilibre, en dépenses et recettes en investissement à + 40 424,32 € et en fonctionnement à + 3 036 €.

En section d'investissement

Recettes et dépenses non individualisées en chapitres de programmes d'investissement

Recettes

Chapitre	Article	Libellé	Montant	Motivations
021	021	Virement de la section de fonctionnement	4 092,00 €	Virement de la section de fonctionnement

041	231351	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	239,20 €	Études intégrées à tort au 231351 car non suivies de réalisations (immobilisation n° 2008-1-303)
21	21351 OP00022 non votée	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	36 093,12 €	Réimputation de mandats d'investissement sur exercices antérieurs, de l'imputation définitive vers le compte d'imputation des travaux en cours (231351 OP00022 non votée)
Total			40 424,32 €	

Dépenses

Chapitre	Article	Libellé	Montant	Motivations
041	2031	Frais d'études	239,20 €	Études intégrées à tort au 231351 car non suivies de réalisations
21	21532	Réseaux d'alerte	311,00 €	Renouvellement ou acquisition de biens corporels
21	21562	Matériel non mobile d'incendie et de secours	1 623,00 €	Affectation des indemnités de retard de livraison au compte concerné
21	21568	Autre matériel d'incendie et de secours	125,00 €	Affectation des indemnités de retard de livraison au compte concerné
21	2182	Matériel de transport	21 288,00 €	Affectation des indemnités de retard de livraison au compte concerné et acquisition de 2 VTP
21	2183	Matériel informatique	10 000,00 €	Renouvellement ou acquisition de biens corporels
21	2184	Matériel de bureau et mobilier	495,00 €	Renouvellement ou acquisition de biens corporels
21	2188	Autres	250,00 €	Renouvellement ou acquisition de biens corporels
23	231351 OP00022 non votée	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	36 093,12 €	Réimputation de mandats d'investissement sur exercices antérieurs, de l'imputation définitive vers le compte d'imputation des travaux en cours (231351 OP00022 non votée)
23	231351	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	-30 000,00 €	Virement au compte 2183 pour renouvellement matériels informatiques et au compte 2182 pour acquisition VTP
Total			40 424,32 €	

En section de fonctionnement

Dépenses

Chapitre	Article	Libellé	Montant	Motivations
011	60636	Habillement et vêtement de travail	26 600,00 €	Coût des fourragères, suite à la remise officielle à titre collectif, de la fourragère pour acte de courage et de dévouement, au corps départemental des sapeurs-pompiers aveyronnais par le ministre de l'intérieur Manuel Valls
011	6064	Fournitures administratives	-250,00 €	Ajustement des crédits budgétaires inter chapitres
011	61522	Entretien et réparations sur bâtiments	-806,00 €	Ajustement des crédits budgétaires inter chapitres
65	6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé	4 000,00 €	Subventionnement de l'UD pour le pilotage financier de l'organisation du déplacement de la délégation aveyronnaise en Guadeloupe lors de la FINAT 2013
022	022	Dépenses imprévues	-30 600,00 €	Coût des fourragères, suite à la remise officielle à titre collectif, de la fourragère pour acte de courage et de dévouement, au corps départemental des sapeurs-pompiers aveyronnais par le ministre de l'intérieur Manuel Valls et participation du SDIS à la FINAT en Guadeloupe
023	023	Virement à la section d'investissement	4 092,00 €	Virement à la section d'investissement
Total			3 036,00 €	

Recettes

Chapitre	Article	Libellé	Montant	Motivations
77	7711	Dédits et pénalités perçus	3 036,00 €	Pénalités sur marchés encaissées pour retard de livraison
		Total	3 036,00 €	

Fait à Rodez, le 02 DEC. 2013

Le Président,


Jean-Claude Anglars

